



# RAPPORT DE L'ATELIER REGIONAL SUR LA PLANIFICATION ET L'AMENAGEMENT DES PAYSAGES

DU 12 AU 13 NOVEMBRE 2008 : HOTEL M'PLAZA, LIBREVILLE

Gabon



DECEMBRE 2008

## **TABLE DES MATIERES**

1.0	INTRODUCTION.....	1
1.1	Contexte et justification .....	1
1.2	Personnes et institutions cibles .....	2
1.3	Objectifs poursuivis et résultats attendus .....	2
2.0	DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	2
2.1	Première journée .....	2
2.2	Deuxième journée .....	6
3.0	CONCLUSIONS ET PROCHAINES ETAPES .....	10
4.0	ANNEXES.....	13
4.1	Agenda .....	13
4.2	Liste de présence.....	16

## **1.0 INTRODUCTION**

### **1.1 Contexte et justification**

Le bureau des Programmes internationaux du Service Forestier des Etats-Unis (USFS) est un partenaire d'exécution du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE) établi par l'USAID pour fournir une assistance technique ciblée en vue de renforcer et d'améliorer les capacités de la gestion forestière dans le bassin du Congo.

L'USFS concentre actuellement ses efforts sur le développement des guides pour accompagner les processus de planification et d'aménagement des terres mis en œuvre par les partenaires du Programme CARPE et des gouvernements des pays hôtes pour la gestion forestière polyvalente à l'échelle du Paysage. Cette expérience a permis à l'USFS d'adapter les techniques de planification, de gestion forestière à grande échelle, appliquée aux Etats-Unis à la stratégie de gestion des ressources naturelles dans les pays du bassin du Congo

La planification et l'aménagement du Paysage est un processus intégré qui comprend des éléments distincts (plans de gestion des Paysages, plans de gestion des macro zones, plans de travail annuels), réunis en vue d'élaborer une stratégie de gestion logique et rationnelle des ressources naturelles. La planification et l'aménagement du Paysage conçue par le CARPE accorde la priorité à trois types des zones à délimiter dans le cadre des Paysages, il s'agit notamment : des aires protégées (AP), les zones de gestion des ressources naturelles à base communautaire (zones communautaires), les zones d'extraction des ressources (zones d'extractions).

Ces zones sont qualifiées de macro-zones et elles constituent des volets fondamentaux du plan d'aménagement du Paysage. Chacune de ces macro-zones sera, à son tour, délimitées en micro-zones correspondant à différents usages et niveaux de protection des ressources, traduisant ainsi les défis spécifiques au site du Paysage et facilitant l'articulation nécessaire pour protéger et encourager les conditions désirées et les objectifs au niveau de ces Paysages.

Des guides ont déjà été élaborés pour les Paysages, les Aires protégées (AP) et les zones de gestion des ressources naturelles à base communautaire (GRNBC). Un dernier guide axé sur les zones d'extraction des ressources sera bientôt rédigé. Cette série de guides prend en compte le contexte spécifique de l'Afrique Centrale et les besoins des partenaires d'exécution ainsi que des organismes publics de la région.

Cette adaptation des enseignements tirée et des processus utilisés aux Etats-Unis au contexte de l'Afrique Centrale est actuellement réalisée à l'aide du partenariat, ainsi qu'à l'assistance technique directe fournie dans la région par le bureau des Programmes internationaux de l'USFS aux partenaires d'exécution du Programme CARPE et aux organismes publics des pays hôtes chargés de la gestion des ressources.

L'USFS et l'USAID/CARPE ont organisé deux ateliers régionaux sur la planification et l'aménagement du territoire, notamment à Kinshasa du 6 au 7 Novembre 2008 et à Libreville du 12 au 3 Novembre 2008, à l'intention des partenaires œuvrant dans les paysages du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC/CBFP). Pendant ces ateliers, les concepts de planification ont été discutés, ainsi que les guides USFS de planification de l'aménagement qui ont été passés en revue avec des exemples concrets de plans d'aménagement (plans de gestion et documents stratégiques) présentés et examinés au cours des travaux.

## **1.2 Personnes et institutions cibles**

Cet atelier de formation était destiné principalement aux partenaires de 12 Paysages PFBC/CBFP ou le programme CARPE focalise ses efforts de terrain, à savoir les acteurs principaux des Paysages et autres personnels des paysages potentiels utilisateurs de ces documents de planification. Il s'agit:

- Des partenaires du Programme du CARPE (ONG, etc.) ;
- Des représentants des Ministères chargés de l'environnement et celui de l'aménagement du territoire ;
- Des représentants des Institutions environnementales de la sous région ;
- Des représentants de la direction de programme CARPE ;
- De l'équipe d'assistance technique de l'USFS ;

## **1.3 Objectifs poursuivis et résultats attendus**

Le présent atelier avait pour objectifs principaux de :

- Sensibiliser les partenaires des Paysages CARPE sur le contenu, les perspectives et les attentes du guide du plan d'utilisation des terres de USFS/CARPE ;
- Promouvoir les échanges et leçons apprises entre les différents partenaires du Programme CARPE, notamment sur l'élaboration du plan d'aménagement des paysages, macro-zones, et son document de stratégie ; et
- Renforcer les capacités des partenaires de CARPE en vue de leur permettre d'élaborer les plans d'aménagement intégrés au niveau des Paysages comme au niveau des macro-zones.

Les résultats attendus:

- Les partenaires des paysages CARPE ont une meilleure compréhension des outils élaborés pour la planification et l'aménagement, les pratiques d'excellence concernant l'élaboration des documents stratégiques et de plans de gestion au sein du CARPE et des attentes de la direction du CARPE.
- L'USFS recueille des commentaires en vue d'améliorer les guides de planification, y compris la planification de missions d'assistance techniques apparentées et prochaines.

## **2.0 DEROULEMENT DES TRAVAUX**

L'atelier de formation sur la planification et l'aménagement des paysages organisé par CARPE/USAID et USFS s'est tenu de mercredi 12 au jeudi 13 novembre 2008, soit deux jours durant, dans la salle de réunions de l'Hôtel Studio M'Plaza à Libreville.

Deux temps forts ont marqué le déroulement de cet atelier :

### **2.1 Première journée**

#### **La 1ère session :**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions. Celle de l'ambassadeur des Etats-Unis au Gabon, Son Excellence Mme Eunice REDDICK, qui a souhaité la bienvenue aux participants et encouragé la coopération que son pays développe avec le Gabon en matière de gestion durable des ressources naturelles. La seconde allocution, prononcée par le Directeur de la Faune et de la Chasse, représentant le Directeur général des Eaux & Forêts, M. Adrien NOUNGOU, a permis à ce dernier de manifester la gratitude du Gabon à l'endroit des Etats-Unis pour les efforts inlassables qu'ils mènent dans l'appui à l'Administration Gabonaise des Eaux et Forêts dans la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles.

Après une brève présentation des différents participants, M. YANGGEN, Directeur Adjoint du Programme CARPE, a défini les objectifs à atteindre au cours de l'atelier. Les travaux se sont déroulés sous forme d'exposés présentés sur power point. Ceci a consisté à la présentation des modèles types

de guides et illustrés par des études de cas pratique. Les présentations étaient suivies de séances de discussions pour clarification ou enrichissement.

### **La 2ème session :**

M. BECK a repris la parole pour faire une présentation générale sur les expériences du Service Forestier des USA (USFS) et une brève introduction sur les guides de l'USFS pour la planification et l'aménagement des Paysages et ses macro-zones. Il a souligné la similitude qui existe entre le contexte USFS et l'Afrique Centrale sur plusieurs points de vue notamment: sur l'approche d'usage multiple, sur le rôle du gouvernement, sur l'échelle, et processus et principe. Il a rappelé que la planification était nécessaire pour une gestion durable en faveur des générations futures. Il a ensuite présenté quelques éléments qui entrent en compte pour élaborer un plan d'aménagement.

A l'absence de M. SIDLE, M. BECK a présenté le guide de l'USFS pour la Planification et l'Aménagement Intégré des Paysages en Afrique Centrale en mettant l'accent sur les différents principaux concepts, processus et sections d'un Plan d'Aménagement intégré du Paysage. Il a été noté qu'il n'y a pas encore un exemple concret de Plan d' Aménagement intégré du Paysage prêt à présenter.

### **La 3ème session :**

Prenant la parole à son tour, M. YANGGEN a présenté le modèle ou le guide pour les Documents Stratégiques (DS) qui servent comme « un plan » pour l'élaboration d'un plan d'aménagement pour les Paysages ou des macro-zones.

Ensuite, Mme. ABOUMGONE a présenté un exemple type de DS pour illustrer le cas du Parc National de Mwagna. Ce document de planification a été conçu sur le modèle de l'USFS/CARPE et élaboré en collaboration avec l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN).

### **Commentaires/Discussion:**

Les participants ont soulevé diverses préoccupations :

- Il faudra une stratégie nationale des aires protégées dans le contexte du Gabon pour relier toutes les étapes et les documents de planification (ex. les documents stratégiques du Programme CARPE, etc.);
- Quelle est la différence entre un plan d'aménagement et un plan de gestion ?
- Le budget et le plan de financement/plan d'affaires ne se présentent pas dans les guides et modèle de DS de l'USFS ;
- Qui devrait finalement « adopter » les plans d'utilisation des terres, le Gouvernement, les communautés, les ONG ?
- L'importance de la planification est déjà reconnue, mais comment le traduire dans les processus politiques, etc. au niveau sous-régional pour intégrer les langages/approches des différents bailleurs ?
- Si les DS doivent avoir les conditions désirées/visions et objectifs, comment faut-il les mettre à jour lors de l'élaboration du plan en tenant compte des changements, des réalités sur le terrain et des perspectives / volontés des parties prenantes ;
- Y aura-t-il des possibilités de proposer des améliorations pour les guides en incorporant les aspects forts de l'ensemble de guides et outils existants ?

Les échanges techniques au niveau des macro-zones ont été initiés en rapport avec les zones de gestion des ressources naturelles à base communautaire. A l'absence de Mme. LERUM, M. BECK a donné une présentation du guide de l'USFS pour la planification des zones de gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique Centrale. Les principaux concepts, processus, et sections d'un plan de gestion d'une zone communautaire ont été exposés en notant les similitudes avec les autres guides et certaines différences clés. Après avoir fait un bref aperçu du guide, l'orateur a fait ressortir la

difficulté à définir la communauté. La définition de ce terme varie selon les contextes. Il a également souligné le fait que pour le moment, en Afrique centrale la gestion forestière à base communautaire reste encore au stade préliminaire de développement et dans le reste du monde et il existe peu de modèles qui ont véritablement réussi à ce jour.

M. NZOOH a, quant à lui, présenté une étude de cas sur les zones de gestion des ressources naturelles à base communautaire : exemple du plan simple de gestion des zones d'intérêt cynégétiques à gestion communautaire no. 2 et 9 COVAREF BOUMBA-NDJOMBI au Cameroun. C'est un plan de gestion simple élaboré avec l'implication des parties prenantes et pour ce faire il fallait trouver une stratégie afin d'éliminer la promotion de l'intérêt individuel au profit de l'intérêt commun.

#### Commentaires/Discussion:

S'agissant des réactions enregistrées au titre de cet exposé, on note les préoccupations concernant :

- Les barrières et les difficultés rencontrées sur la définition de la communauté, notamment sur le plan juridique, l'implication équitable et efficace des peuples bantous et les autres peuples dans ce processus.
- La répartition des retombées financières au profit des populations locales et chercher à savoir si ce système est jugé efficace. En effet, un taux de 10% est reversé aux communautés. Ces fonds proviennent des revenus versés lors des parties de chasse sportive dans les zones de chasse communautaire.
- Les inventaires fauniques ont été réalisés pour connaître le potentiel afin de déterminer les quotas (qui pourraient être révisés sur les données de suivi grâce aux indices d'abondance et l'évaluation de la taille des trophées).
- Comment gérer et suivre l'évolution de taille de trophée, des espèces, au niveau de la dégradation des forêts suite à la chasse sportive ?
- Au Cameroun certains partenaires offrent des formations aux intéressés afin de procéder au développement et à l'exécution des plans de gestion.
- Les membres voudraient si c'est le rôle de l'équipe du planning de diriger le processus de planification.
- La différence entre l'approche de la planification par les menaces et la vision/conditions désirées a été discutée.
- Dans un parc national sans zone tampon (ex. Parc des Volcans au Rwanda) est-il possible de classer une zone communautaire aux alentours afin qu'elle joue dans un certain sens ce rôle ?

#### La 4ème session

Cette session était consacrée aux échanges techniques au niveau des macro-zones sur les zones d'extractions et les aires protégées.

M. BECK est revenu pour parler de la mise à jour du développement du guide de l'USFS en zone d'extractions. Il a expliqué que ce guide n'existe pas encore et qu'il diffère des autres guides de planification puisque : il ne décrira pas de processus pour la création d'un plan de gestion d'une exploitation forestière ou minière ; et plutôt il recommandera les points sur lesquels les partenaires du Programme CARPE devront se concentrer dans une zone d'extraction pour s'assurer de la durabilité des opérations menées et qu'elles ne portent atteinte ni à la société ni à l'écologie.

Ensuite, M. MALONGA a présenté un exemple concret des actions d'une partenaire CARPE dans une zone d'extraction - Le plan de gestion de la faune de Ngombe/IFO. Dans ce cas l'Administration est étroitement impliquée en partenariat avec l'ONG WCS et la société forestière IFO/Danzer.

#### Commentaires/Discussion:

Au titre des réactions, on a noté des échanges fructueux concernant divers sujets tels que :

- le rôle de l'administration dans les processus participatifs ;

- Les similitudes existent entre des expériences vécues dans l'UFA Ngombe et Minkébé et également la nécessité d'inclure dans le guide un canevas des mesures réglementaires standardisées pour la sous-région ;
- Un autre avantage comparatif des partenaires CARPE consiste à avoir les mêmes approches d'appui ou de gestion de faune sur plusieurs petites concessions dans un ou plusieurs Paysages ;
- Au-delà de la planification, le suivi des activités des concessionnaires (ex. autour des clairières) est aussi une activité importante et actuelle de plusieurs partenaires CARPE ;
- Il faut tenir compte des impacts afférents lors qu'il y a une juxtaposition et parfois superposition de l'exploitation des zones forestières et minières (ex. Mont de Cristal et Dzangha-Sangha).

Pour continuer les échanges techniques aux niveaux des macro-zones ciblées sur les aires protégées, M. MARCOT a présenté le guide de l'USFS pour la planification de la gestion des aires protégées en Afrique Centrale en soulignant les différents principaux concepts, processus, et sections d'un plan de gestion d'une AP. La liste de contrôle pour un tel plan a été décrite.

Ensuite, deux études de cas sur l'expérience de plan de gestion des AP ont été présentées. Premièrement, M. OBAME a présenté le Plan de Gestion du Parc National de Loango 2007-2012. Et après, M. ABITSI a présenté le Plan de Gestion du Parc National de la Lope 2006-2010.

#### Commentaires/Discussion:

Les participants ont soulevé quelques inquiétudes :

- Nous faudra-t-il un objectif « global » à long terme (plus que 5 ans) avant de parvenir aux objectifs spécifiques pour le plus court terme ?
- Lors de l'utilisation du guide USFS à la Lopé et Loango, l'équipe de planification avait ajouté les « prémisses d'aménagement », complété la vision et les objectifs du parc. Le tout faisait l'ensemble des orientations stratégiques d'aménagement et de gestion du parc ;
- Dans le cas de la Lopé, avec certaines communautés vivant à l'intérieur du parc, il semble qu'il s'agit d'une macrozone comprise dans une autre macrozone ;
- le guide USFS devrait inclure un élément du "cadre/statut juridique" comme présenté dans le cas de Loango/ Lope ;
- Ne serait-il pas intéressant de présenter le plan suivant les volets techniques, (ex. recherche, écotourisme) c'est-à-dire de restructurer le plan en tenant compte des structures de l'administration ;
- Il existe un « Trade-off » important entre la collecte des données/inventaire et la finalisation du plan pour son exécution et donc il faut ajouter un chapitre/section dans le guide qui décrit ce « trade-off » entre le planning et sa mise en œuvre.

#### La 5ème session

La 5ème session était consacrée aux travaux en groupes pour analyser les plans et les guides USFS en vue de proposer les recommandations pour leurs améliorations. Quatre groupes de travail ont été constitués pour analyser les guides élaborés par USFS et les plans de gestion existants. Il s'agit notamment d'analyser un plan de gestion par rapport au guide respectif, décrire chaque section du plan proposé, en dégagant des sections manquantes et additionnelles par rapport au guide de l'USFS et proposer des recommandations pour améliorer ces plans et ainsi que les guides USFS.

Les groupes 1 et 2 ont mené la réflexion sur les plans de gestion des aires protégées, le groupe 3 s'est intéressé à la gestion des ressources naturelles à base communautaire (GRNBC) et le groupe 4 a travaillé sur les zones d'extraction. Il s'agit des groupes suivants :

- Groupe 1 : les aires protégées - Plan d'Aménagement du Parc National de Lobeke et de sa Zone Périphérique (Sangha Tri-National).

- Groupe 2 : les aires protégées - Plan de Gestion de la Réserve Naturelle de Tayna (Maiko-Tayna-Kahuzi-Biega).
- Groupe 3 : les zones de gestion des ressources naturelles à base communautaire - Plan Simple de Gestion de la Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire no. 3 COVAREF NDJOMBI-BOLO (Sangha Tri-National).
- Groupe 4 : les zones d'extraction - Plan d'Aménagement de l'Unité Forestière d'Aménagement de Kabo (2005-2034) (Sangha Tri National).

## **2.2 Deuxième journée**

### **La 1ère et la 2ème session**

La 1ère et la deuxième session portaient essentiellement sur la restitution des travaux en groupe en plénière. Lors de cette restitution, plusieurs recommandations pertinentes ont été proposées pour améliorer ces différents plans et le guide de l'USFS.

#### **Groupe 1 : Les aires protégées - Plan d'Aménagement du Parc National de Lobeke et de sa Zone Périphérique (Sangha Tri-National)**

##### *Recommandations sur le plan de gestion :*

A l'issue de cette réflexion, les recommandations suivantes ont été faites :

- Elaborer un plan d'affaire indépendant ;
- Décrire les objectifs et les règles de gestion des microzones ;
- Elaborer un règlement intérieur du parc ;
- Ajouter une description du processus de planification (section, rôle des équipes) ;
- Mettre en annexe les sections descriptives ;
- Prévoir une section sur les finances.

##### *Recommandations sur le guide USFS :*

- Inclure des éléments du processus de planification dans le volet 3 du guide (ajouter l'adhésion globale au plan et assurer sa légitimité) ;
- Proposer les potentielles sources de revenus et leur répartition ;
- Prévoir une section sur le financement.

##### *Commentaires/discussion pour le groupe 1 des AP :*

Les participants ont soulevé divers sujets tels que :

- Il faudra définir les modalités de répartition des potentielles sources de revenus au niveau de l'ayant droit et des communautés locales et la répartition sera faite en fonction du site.
- Le groupe s'est appesanti également sur une définition claire entre valeur unique/exceptionnelle et opportunités.
- Les opportunités commerciales ne se retrouvent pas dans les guides.
- Pour les zones communautaires, la valeur unique se résume à la vision de la communauté.
- L'intérêt d'harmoniser les libellés du plan de gestion et celle du guide en tenant compte des différentes sections (standardiser/harmoniser)

#### **Groupe 2 : Les aires protégées - Plan de Gestion de la Réserve Naturelle de Tayna (Maiko-Tayna-Kahuzi-Biega)**

##### *Recommandations au plan de gestion :*

Au terme de cette restitution, quelques recommandations ont été formulées :

- Conditions désirées trop détaillées ;
- Reformuler les objectifs spécifiques qui s'apparentent aux activités ;
- Directives non structurées ;



- Confusion des stratégies de participation des intéressés avec les différentes interventions ;
- Identifier les responsabilités et les indicateurs ;
- Présenter un texte explicatif pour le budget.

*Recommandations pour le guide de l'USFS :*

- Dans le souci d'améliorer le guide, le groupe a tenu à ajouter une partie sur le résumé exécutif et une partie sur la structuration administrative de gestion.
- De même, ils ont souligné le fait qu'il était nécessaire d'ajouter une description des stratégies d'intervention par thème, et une section sur le cadre institutionnel et juridique de gestion.
- Il est important de souligner que le groupe a trouvé nécessaire de ressortir dans le chapitre de mise en œuvre, les impacts environnementaux potentiels et les mesures d'atténuation, également de ressortir les mécanismes de partage de revenus liés à l'écotourisme entre l'Etat et les communautés.
- Enfin, il a été proposé de ressortir les références bibliographiques utilisées pour l'élaboration du plan de gestion.

*Commentaires/discussion pour le groupe 2 des AP :*

Les participants ont soulevé des diverses préoccupations:

- Le guide USFS devrait avoir une section concernant une description des thèmes d'interventions qui constituent le cœur de la gestion (ex. lutte anti-braconnage, etc.) comme élément de plan de gestion. Les participants ont également discuté de la place de cette section dans un plan de gestion (et donc dans le guide) : sections caractéristiques, directives, nouvelle section, ou en annexe ?

*Groupe 3 : Les zones de gestion des ressources naturelles à base communautaire - Plan Simple de Gestion de la Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire no. 3 COVAREF NDJOMBI-BOLO (Sangha Tri-National)*

*Recommandations au plan de gestion :*

- Ajouter une description sur la valeur unique pour comprendre la nécessité de mieux valoriser ou gérer les ressources dans cette zone ;
- Ajouter un plan d'opérations avec une description détaillée des activités ;
- Ajouter les conditions désirées, donc la vision à long terme ;
- Décrire le financement externe actuel et potentiel;
- Ajouter plus d'informations sur les caractéristiques biophysiques (topographie) qui peuvent influencer le plan de gestion, le zonage, ou les activités retenues ;
- Renforcer l'aspect suivi et évaluation avec les indicateurs de performance ;
- Clarifier le volet d'inventaire des ressources et son rôle pour fixer les quotas ;
- Ajouter un plan de financement avec un budget prévisionnel détaillé.

*Recommandations pour le guide de l'USFS :*

- Elaborer un cadre institutionnel et organisationnel pour tenir compte du contexte ;
- Proposer un business plan (plan de financement plus budget) pour la réalisation effective des activités et la visibilité auprès des bailleurs.

*Commentaires/discussion pour le groupe de zone communautaire :*

- Adapter le concept de «valeur unique et opportunités» en fonction des zones (la valeur unique peut être plus importante pour les AP et les Paysages) ;
- Elaborer une section décrivant les cadres institutionnel et juridique au niveau des communautés (ex. COVAREF) et sur le plan national ;

- Elaborer une section dans laquelle on ressort l'importance de bâtir la capacité institutionnelle des structures de gouvernance dans les communautés pour les amener à respecter le zonage et les directives qui y sont liées ;
- Encourager la responsabilisation des communautés par les regroupements associatifs, en collaboration avec les services étatiques ; étant donné que la création d'une association devient une contrainte et surtout que cela n'est pas dans les mœurs des populations de se regrouper. Les actions de l'intérêt de l'individu que celles de la communauté se manifestent beaucoup plus, il faut alors les inciter à promouvoir la création des associations.
- Ajouter dans le guide une section sur les mesures d'accompagnement pour permettre aux communautés de mieux gérer la ressource (pour assurer l'engagement dans le processus, comme compensation ou c'est possible/nécessaire, pour assurer les retombées de bénéfices quelconques, etc.) ;
- Prioriser l'identification des opportunités économiques avant de passer à la « zonification » (ex. des villages enclavés dans la partie nord du parc de Lopé) et associer des institutions de développement de manière stratégique car certains problèmes dépassent l'expertise ou le mandat des organismes de conservation.

Groupe 4 : Les zones d'extractions - Plan d'Aménagement de l'Unité Forestière d'Aménagement de Kabo (2005-2034) (Sangha Tri National).

*Recommandations au plan de gestion :*

- Ajouter une section décrivant la valeur unique de la zone en question ;
- Etablir un résumé exécutif et un cadre logique permettant le suivi évaluation.

*Recommandations pour le guide USFS :*

- Clarifier la dénomination et la durée du document dans le cadre strict de la forêt ;
- Clarifier le niveau de reconnaissance administrative des plans (ERZ) exigés par CARPE ;
- Intégrer un volet industriel (facultatif) qui favorise la mise en place d'un groupe de concertation dont les membres viendraient des Ministères des Eaux et Forêts, des Mines, de l'Agriculture et de l'Aménagement du territoire et des ONG.

*Commentaires/discussion pour le groupe de zone d'extraction :*

Au-delà de ces idées, plusieurs recommandations ont été identifiées :

- Ils ont souhaité que les organismes de conservation accompagnent les opérateurs dans une démarche de gestion durable, tout en les poussant à mettre en place des mesures de conservation sur leur site.
- Il faut identifier et focaliser les efforts des partenaires CARPE qui ont un avantage comparatif sur les exploitants.
- Le niveau de développement socio-économique peut être un facteur empêchant la collaboration avec les exploitants.
- L'extraction minière par définition n'est pas "durable" et elle emploie beaucoup de travailleurs (et leur famille) et donc comment faut-il engager ces exploitants ? Au regard des impacts actuels sur les écosystèmes, les partenaires du Programme CARPE sont contraints de chercher à accompagner et influencer les sociétés d'exploitation.
- L'exemple historique de WCS au Nord Congo qui a réussi à mettre en place un espace de collaboration avec la CIB. Cette collaboration a réussi grâce à une confluence de divers actions et pressions externes telles que : 1) le respect de la loi Congolaise qui exige un plan d'aménagement pour toutes les concessions forestières ; 2) la pression internationale de Greenpeace et autres ; 3) l'ouverture des chantiers de la CIB aux autres partenaires ; et 4) le lancement du PROGEPP.

- Les participants ont cité les interventions actuelles et potentielles des partenaires du Programme CARPE dans les zones d'extractions : 1) le plan de gestion de la faune ; 2) l'identification des zones d'importance unique pour la conservation ; 3) servir d'intermédiaire entre les communautés et les sociétés forestières par exemple (pour l'organisation et la négociation, etc.) ; 4) le « lobbying » pour la certification et/ou autre méthode de promotion de la bonne gestion ; 5) contribuer au processus de validation des plans de gestion ; 6) former des personnes qui feront les inventaires écologiques et socio-économiques pour les exploitants.
- Il faut proposer les règles pour s'assurer que les retombées des projets de développement arrivent effectivement auprès des communautés.
- Comment mieux collaborer avec les petits exploitants ?
- L'exploitation minière nécessite une étude d'impact environnemental selon les lois de la plupart des pays de la sous-région et donc les partenaires CARPE peuvent suivre ce processus très proche pour s'assurer de sa fiabilité et son application. Ils peuvent également suivre l'application des cahiers de charge, le cas échéant.
- L'expérience minière à Minkebé et le cas de Bélinga sont à suivre.
- Certains partenaires ont noté la problématique au Gabon où le plan d'aménagement « provisoire » n'est pas appliqué, entre temps le « protocole d'entente » devient le document et le processus le plus important à suivre.
- Au Cameroun, il existe une convention locale entre différents acteurs pour la lutte anti-braconnage. Dans ce cas les sociétés forestières opérant autour des parcs contribuent aux fonds pour appuyer les actions de lutte anti-braconnage. Il y a un cas similaire au Gabon dans la zone TRIDOM.

### La 3ème session

La 3ème session de la journée s'est basée sur des présentations en rapport avec : 1) la gouvernance, la planification et l'aménagement des paysages, dans le contexte CARPE ; 2) le business planning, la planification et l'aménagement des paysages dans le contexte CARPE ; et 3) la réduction des émissions des gaz à effet de serres issues de la déforestation et la dégradation de la forêt contexte CARPE.

### La Gouvernance et la Planification et Aménagement du Territoire

L'homme étant au centre de la conservation, il est nécessaire de mettre en place un processus de bonne gouvernance. Cette présentation, faite par M. YANGGEN, a porté sur les aspects de la bonne gouvernance (le mécanisme pour la prise de décisions, la capacité de faire respecter les règles et la capacité d'exécuter les activités).

### Plan d'affaires

Cette présentation a eu la particularité de montrer l'importance d'élaborer un plan d'affaire dans le cadre d'un plan de gestion d'une aire protégée. Le plan d'affaire ou « *business plan* » représente à la fois un outil de gestion et un outil de communication et de mobilisation de fonds, il permettra de montrer aux bailleurs de fonds une clarté dans la gestion du parc.

### La Réduction des Emissions des gaz à effet de serre issus de la Déforestation et de la Dégradation de la forêt (REDD)

Cette présentation a été faite par M. Nicodème TCHAMOU et a mis l'accent sur l'approche du Paysage mise en œuvre par les partenaires du programme CARPE sur le terrain et son fort potentiel a servir de socle et ou réceptacle pour rendre effective la mise en œuvre des initiatives REED dans la sous région.

### *Commentaires/discussion suite à la présentation de business planning :*

Les participants ont soulevé des divers sujets tel que :

- Les plans d'affaires sont utiles pour démontrer les possibilités des investissements des autres bailleurs et nouveaux bailleurs/programme cherchant à s'intégrer dans les zones disposants déjà des plans de gestion.

- Les plans d'affaires sont la prochaine étape à développer par le Programme CARPE et pourraient être ainsi mieux insérés /intégrés éventuellement dans les nouvelles versions des Guides de l'USFS.

*Commentaires/discussion sur le bilan d'avancement de CARPE et REDD :*

Les participants ont fait les propositions suivantes :

- Trouver les mécanismes nécessaires pour un marché de carbone en Europe et/ou en Afrique ;
- Les bénéfices du carbone pourraient être répartis pour résoudre des problèmes immédiats et à long terme. Pour ce faire, il va falloir verser une tranche des bénéfices à l'Administration pour les problèmes de pauvreté, et une autre à l'Etat proprement dit.
- A la question de savoir qui paye et qui vend le carbone, il s'agira d'impliquer les propriétaires du carbone et les industriels / pays émetteurs. Les bailleurs financeront uniquement le projet pilote.
- Les partenaires du Programme CARPE n'étant des experts, techniciens du processus REDD et des marchés du carbone, il faudra donc collaborer avec d'autres institutions spécialisées.
- Le problème de financement durable reste une grande préoccupation pour les aires protégées.

**La 4ème session**

Pour terminer les travaux, la synthèse des points saillants de l'atelier a été lue par M. BECK. Il s'agit principalement des recommandations formulées par les participants à cet atelier pour améliorer les guides USFS et les plans de gestion actuels et futurs dans les 12 Paysages CARPE qui ont retenu l'attention des organisateurs. M. YANGGEN a repris la parole pour demander aux participants d'évaluer spontanément les résultats des travaux au cours de ces deux jours.

*Commentaires/discussion concernant l'appréciation de l'atelier :*

S'agissant de l'évaluation de l'atelier, les avis émis par les participants se résument comme suit :

- Les participants ont souhaité que l'USFS puisse faire une revue des plans de gestion.
- Ils ont également souligné le fait de recentrer les activités sur le terrain et de renforcer les échanges.
- Il sera nécessaire que l'USFS centralise les directives et les normes des plans d'aménagement des aires protégées dans chaque pays afin d'affiner le guide.
- Dans les zones d'extraction, il faudra un chapitre sur le rôle des partenaires, tout en recueillant les informations existantes.

L'atelier a été clôturé par l'allocution de M. YANGGEN, qui a remercié les différents participants pour leur travail et leur disponibilité. Il a relevé que les thèmes spéciaux abordés par le présent atelier serviront dans l'avenir. Pour terminer, il a remercié les autorités de la Direction Générale des Eaux et Forêts du Gabon et l'Ambassadeur des Etats-Unis au Gabon pour leur implication personnelle dans ce processus. Tout en souhaitant un bon retour aux uns et aux autres, il a invité les participants à un cocktail organisé à cet effet.

### **3.0 CONCLUSIONS ET PROCHAINES ETAPES**

Cet atelier de formation a réussi à dégager quelques points de vue importants. Il s'agit notamment d'un recueil sur un certain nombre d'améliorations portant : 1) sur les guides de planification et aussi sur le plan de gestion ; et 2) sur la formation et le renforcement des connaissances des partenaires CARPE en ce qui concerne les concepts, le processus, la forme et le contenu des plans de gestion.

*Commentaire général:*

1. La manière d'assurer l'intégration de toutes les parties prenantes (surtout le Gouvernement, l'autorité locale, et les opérateurs économiques) dans ce processus de planification et au niveau approprié.

2. La position/ relation des guides de l'USFS par rapport aux autres initiatives émergeant ou existant (autres guides / processus nationaux et régionaux) ; trouver une articulation permettant d'harmoniser tous ces outils.
3. Il faudra identifier toutes les parties prenantes pour la vérification, l'évaluation, la validation et l'adoption en vue de l'élaboration des plans de gestion des paysages ;
4. Clarifier ou mettre l'accent sur les liens qui existent entre les différents volets du plan (valeur unique/caractéristiques, conditions désirées, objectifs, les thèmes stratégiques d'intervention et les directives).
5. Les guides devraient exprimer le « trade-off » et le dynamisme entre :
  - a. La collecte des données, l'inventaire et autre session de concertation avec les intéressés, et
  - b. L'urgence de le finaliser afin qu'il soit mis en œuvre
6. Ajouter dans les guides un volet/section du plan qui décrira le processus de planification afin de clarifier la légitimité dudit plan
7. La description des stratégies d'intervention par thème (lutte anti-braconnage, etc) doit être clarifiée et soulignée dans le guide étant au « cœur de la gestion »

Commentaire zones communautaires :

1. L'importance de la reconnaissance juridique des zones communautaires garantit le système de partage des bénéfices, c'est-à-dire que les retombées financières parviennent effectivement aux communautés concernées.
2. Il faut travailler dans le sens de dégager les mesures d'accompagnement qui incluent :
  - a. Les alternatives (autres mécanismes de compensation) ;
  - b. L'engagement dans le processus de toutes les parties prenantes.
3. Pour les zones communautaires, le terme « opportunité » pourrait être plus approprié et donc remplacé « la valeur unique ».

Commentaire zones d'extraction

1. Les possibles interventions des partenaires dans les zones d'extraction peuvent s'appuyer sur les avantages comparatifs des partenaires CARPE :
  - a. Plan de gestion de faune et sa mise en œuvre ;
  - b. Identification des zones sensibles/importantes ;
  - c. Jouer un rôle d'intermédiaire entre les communautés et les opérateurs économiques
  - d. Faire du « lobbying » pour la certification ;
  - e. Suivre et influencer les études d'impacts environnementaux dans les zones minières ;
  - f. Formation des agents qui feront les inventaires écologiques et les enquêtes socio-économiques ;
  - g. Formaliser les conventions (ex. Cameroun) et/ou protocoles (ex. Gabon) entre les acteurs ;
  - h. Appliquer la même approche / appui à la gestion de faune pour plusieurs petits exploitants forestiers dans un même Paysage ;
  - i. Suivi des activités des concessionnaires au-delà de l'unique processus de planification.
2. Les similitudes relevées entre plusieurs régions et la manière dont les partenaires CARPE engagent les exploitants forestiers (par exemple entre le TNS et TRIDOM) peuvent nécessiter l'élaboration d'un canevas de règles standardisées

Commentaire Aires protégées :

1. Clarifier et surtout soulever l'importance des potentielles sources de revenus générés par les parcs et les modalités de répartitions aux communautés
2. Ajouter dans les guides et plans :
  - a. Le cadre institutionnel et juridique de gestion des revenus ;

- b. L'aspect de suivi des impacts environnementaux potentiels et leur mesure d'atténuation dans la section « mise en œuvre »

Prochaines étapes :

Cet atelier de formation constitue une étape importante du processus de renforcement des capacités pour la planification au niveau du Paysage et macro-zones et aussi pour la mise en place d'une série de guides pour cette planification en Afrique Centrale. Le calendrier provisoire des différentes actions qui seront nécessaires est présenté ci-après :

Activité	Calendrier provisoire
Rédaction et distribution du rapport de l'atelier	Décembre 2008
Amélioration des guides en tenant compte des commentaires recueillis	Novembre 2008 au Février 2009
Développement du guide de zone d'extraction en envoyant l'équipe USFS dans les Paysages	Janvier au Juin 2009
Mission d'assistance technique dans les Paysages pour appuyer les processus de planification à plusieurs niveaux (début comme revue technique vers la fin).	Mars au Septembre 2009

## 4.0 ANNEXES

### 4.1 Agenda



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



#### **CARPE Landscape Land Use Planning Workshop / L'Atelier concernant la Planification et l'Aménagement des Paysages CARPE**

L'ordre du jour - Libreville, Gabon (Salle de Conférence des Studios M'Plaza)

##### **Mercredi, 12 novembre (1<sup>er</sup> jour)**

*Première session: 9h – 9h30*

- **Mot de bienvenue et ouverture USA (Ambassadrice Reddick) et ANPN/MEF (à confirmer)**
- **Introduction et aperçu des objectifs de l'atelier et des résultats attendus (Yanggen)**

*Pause (Photo de famille)*

*Deuxième Session: 9h30 – 11h00*

- **Présentation du programme (Tchamou) 10 min**
- **Présentation générale de l'USFS et les guides de planification et d'aménagement des Paysages et ses macro-zones (Beck) 10 min**
  - Guide de l'USFS pour la Planification de l'Aménagement Intégré des Paysages en Afrique Centrale (Beck) 20 min
  - Modèle du Document Stratégique pour la Planification des Paysages
    - Modèle du Document Stratégique pour la Planification des Paysages (Yanggen) 10 min
    - Etude de cas - Document Stratégique : Stratégie de planification – Parc national de Mwagna (Aboumgone: Dja-Odzala-Minkebe Tri-National) 20 min
    - Discussion en plénière (Modérateur – Tchamou ; Prise du notes - Beck) 20 min

*Pause café: 11h00 – 11h10*

*Troisième Session: 11h10 – 12h30*

- **Echanges techniques aux niveaux des macro-zones (Modérateur – Tchamou)**
  - Les aires protégées
    - Guide de l'USFS pour la Planification de la Gestion des Aires Protégées en Afrique Centrale (Marcot) 20 min
    - 1ere Etude de cas – Plan de Gestion des Aires Protégées : Plan de Gestion du Parc National de Loango 2007-2012 (Obame : Gamba-Conkouati-Douli) 20 min
    - 2eme Etude de cas – Plan de Gestion des Aires Protégées : Plan de Gestion du Parc National de la Lope 2006-2010 (Abitsi: Lope-Chaillu-Louesse) 20 min
    - Discussion en plénière (Modérateur – Tchamou ; Prise du notes - Beck) 20 min

*Déjeuner: 12h30 – 13h30*

*Quatrième Session: 13h30 – 15h20*

- **Echanges techniques aux niveaux des macro-zones (Modérateur – Tchamou)**
  - Les zones de gestion des ressources naturelles à base communautaire

- Guide de l'USFS pour la Planification des Zones de Gestion des Ressources Naturelles à Base Communautaire en Afrique Centrale (Beck) 20 min
- Etude de cas – Plan de Gestion de GRNBC Plan Simple de Gestion des Zones d'Interet Cynegetiques a Gestion Communautaire no. 2 et 9 COVAREF BOUMBA-NDJOMBI (Dja-Odzala-Minkebe Tri-National) 20 min
- Discussion en plénière (Modérateur – Tchamou ; Prise du notes - Yanggen) 20 min
- Les zones d'extractions
  - Mise à jour du développement du guide de l'USFS en zone d'extractions (Beck) 10 min
  - Etude de cas – Plan de Gestion des zones d'extractions : Ngombe FMU Plan de Gestion de la Faune (Richard Malonga: Dja-Odzala-Minkebe Tri-National). 20 min
  - Discussion en plénière (Modérateur – Tchamou ; Prise du notes - Yanggen) 20 min

*Pause café: 15h20 – 15h40*

*Cinquième Session: 15h40 – 18h00*

- **Organisation des travaux en groupes (se diviser en quatre groupes) (Yanggen) 20 min**
- **Travaux en groupes: discussion sur les guides et plans 120 min**
  - Groupe 1: Les aires protégées (personne ressource - Marcot)
  - Groupe 2: Les aires protégées (personne ressource - Yanggen)
  - Groupe 3: Les zones de GRNBC (personne ressource - Tchamou)
  - Groupe 4: Les zones d'extractions (personne ressource - Beck)

*Aspects à développer en groupes (voir les instructions détaillées en annexe):*

- **Rappel de programme de 2eme jour (Tchamou)**

#### **Jeudi, 13 novembre (2<sup>ème</sup> jour)**

*Première session: 9h – 10h40 (8h si nécessaire)*

- **Synthèse de 1ere jour et rappel de programme du 2eme jour (Tchamou) 10 min**
- **Restitution des travaux des groupes en plénière (Modérateur – Tchamou ; Prise du notes – Beck/Yanggen)**
  - Groupe 1: Les aires protégées (membre de groupe) et Discussion en plénière - 20+25 min
  - Groupe 2: Les aires protégées (membre de groupe) et Discussion en plénière - 20+25 min

*Pause café: 10h40 – 11h00*

*Deuxième Session: 11h00 – 12h30*

- **Restitution des travaux des groupes en plénière (Modérateur – Tchamou ; Prise du notes – Beck/Yanggen)**
  - Groupe 3: Les zones de GRNBC (membre de groupe) et Discussion en plénière - 20+25 min
  - Groupe 4: Les zones d'extractions (membre de groupe) et Discussion en plénière - 20+25 min

*Déjeuner: 12h30 – 13h30*

*Troisième Session: 13h30 – 15h00*

- **Echanges techniques aux niveaux des thématiques spéciales (Modérateur – Tchamou ; Prise du notes - Beck)**
  - La gouvernance et la planification et l'aménagement des paysages – contexte CARPE (Yanggen) et Discussion en plénière – 15+15 min



- Le business planning et la planification et l'aménagement des paysages – contexte CARPE (Carr) et Discussion en plénière – 15+15 min
- la Réduction des Emissions des gaz a effet de serre issus de la Déforestation et de la Dégradation de la forêt (REDD) – contexte CARPE (Tchamou) et Discussion en plénière – 15+15 min

*Pause café: 15h00 – 15h15*

*Quatrième Session: 15h15 – 17h00*

- **Bilan des travaux - Leçons apprises en vue de l'amélioration des Guides (Beck)**
- **Appréciation de l'atelier - Leçons apprises pour la rédaction des différents Plans (Modérateur – Tchamou)**
- **Développement des plans de gestion dans le programme CARPE et leur contribution dans la conservation en Afrique centrale (Yanggen)**

*Cocktail: 17h15*

## 4.2 Liste de présence

Du 12 au 13 Novembre 2008

N°	Noms et prénoms	Fonction / Organisation	Adresse-E-mail
01	SIONNEAU Jean-Michel	Coord. Régional ECOFAC IV Libreville	<a href="mailto:ecofac4crjmsionneau@yahoo.fr">ecofac4crjmsionneau@yahoo.fr</a>
02	NZOOH DONGMO Zacharie	Conseiller Technique WWF CCPO JSEFP	<a href="mailto:ZNZOOH@wwfcarpo.org">ZNZOOH@wwfcarpo.org</a>
03	BOUANGA Estelle	WCS-GABON	<a href="mailto:bouangaestelle@yahoo.fr">bouangaestelle@yahoo.fr</a>
04	HEGA Martin F.	WCS-Gabon Monts de Cristal	<a href="mailto:hegafridolin@yahoo.fr">hegafridolin@yahoo.fr</a>
05	MOUSSAVOU MAKANGA Bède Lucius	WWF - MINKEBE TRIDOM	<a href="mailto:bede.lucius@hotmail.fr">bede.lucius@hotmail.fr</a>
06	LOUEMBET Stéphane	WWF Monte Alen Monts de Cristal	<a href="mailto:duramen02@yahoo.fr">duramen02@yahoo.fr</a>
07	VIANO Marion	WWF - MINKEBE TRIDOM	<a href="mailto:marion.viano@yahoo.fr">marion.viano@yahoo.fr</a>
08	MARCOT Bruce	US Forest Service	<a href="mailto:bmarcot@fs.fed.us">bmarcot@fs.fed.us</a>
09	YANGGEN David	CARPE / USAID	<a href="mailto:dyanggen@usaid.gov">dyanggen@usaid.gov</a>
10	MABAZA Gustave	WWF - MINKEBE	<a href="mailto:mabazag@yahoo.fr">mabazag@yahoo.fr</a>
11	MOUIDY Hugues Serge	WRI-GABON	<a href="mailto:msergehugues@yahoo.fr">msergehugues@yahoo.fr</a>
12	MOFOUMA Aurélien	RAPAC	<a href="mailto:mofouma@gmail.com">mofouma@gmail.com</a>
13	BANA Médiatrice	IGP/AWF	<a href="mailto:mbana@iqcp.co.rw">mbana@iqcp.co.rw</a> <a href="mailto:bmediatrice@gmail.com">bmediatrice@gmail.com</a>
14	NSE-ESSENG Christine Sandra	WCS-GABON	<a href="mailto:sandranseesseng@yahoo.fr">sandranseesseng@yahoo.fr</a>
15	ABITSI Gaspard	WCS-GABON	<a href="mailto:gabitsi@wcs.org">gabitsi@wcs.org</a>
16	STARKEY Malcolm	WCS-GABON	<a href="mailto:mstarkey@wcs.org">mstarkey@wcs.org</a>
17	ABOUMGONE Marleine	WWF - MINKEBE	<a href="mailto:a_marleine@yahoo.fr">a_marleine@yahoo.fr</a>
18	DE WACHTER Pauwel	WWF - MINKEBE	<a href="mailto:pdewachter@wwfcarpo.org">pdewachter@wwfcarpo.org</a>
19	DJONI DJIMBI BOURGES	MEF/CONGO	<a href="mailto:ddbourges@yahoo.fr">ddbourges@yahoo.fr</a>
20	MALONGA Richard	WCS-CONGO	<a href="mailto:rmalonga@wcs.org">rmalonga@wcs.org</a>
21	MADOMI José	Projet Dzanga Sangha (RCA)	<a href="mailto:jmadori@yahoo.fr">jmadori@yahoo.fr</a>
22	MOUKOUMOU Narcisse	WCS-GABON	<a href="mailto:mkmnarcys@yahoo.fr">mkmnarcys@yahoo.fr</a>
23	LEPEMANGOYE Franck	WCS-GABON	<a href="mailto:lepemangoye@yahoo.fr">lepemangoye@yahoo.fr</a>
24	MENGUE EKO Guy Modeste	WCS-GABON / Projet Ivindo	<a href="mailto:mengueeko@yahoo.fr">mengueeko@yahoo.fr</a>
25	GALLNER Jean Claude	ECOFAC IV – GABON	<a href="mailto:icl_gallner@yahoo.fr">icl_gallner@yahoo.fr</a>

26	ALLOGO Constant	Point Focal CARPE – UICN	<a href="mailto:ca.obame@iucn.org">ca.obame@iucn.org</a> <a href="mailto:allogoba@yahoo.fr">allogoba@yahoo.fr</a>
27	NGUEMA Abigail	American Embassy LBV	<a href="mailto:nguemaam@state.gov">nguemaam@state.gov</a>
28	KERNAN Christophe	CI - MA – MC	<a href="mailto:ckernan@conservation.org">ckernan@conservation.org</a>
29	TCHAMOU Nicodème	Coordinateur Régional CARPE	<a href="mailto:ntchamou@usaid.gov">ntchamou@usaid.gov</a>
30	CARR DIRICH Brigitte	WWF CARPO	<a href="mailto:carrbrigitte@hotmail.com">carrbrigitte@hotmail.com</a> <a href="mailto:braudirich@wwfcarpe.org">braudirich@wwfcarpe.org</a>
31	BECK Jim	Coordinateur Régional USFS	<a href="mailto:jbeck@fs.fed.us">jbeck@fs.fed.us</a>
32	HUIJBREGTS Bas	WWF-Gamba, Gabon	<a href="mailto:Huijbregts_bas@hotmail.com">Huijbregts_bas@hotmail.com</a>
33	AKAGA Armelle	SYLVAFRICA-GABON	<a href="mailto:sylvafrica@aol.fr">sylvafrica@aol.fr</a> <a href="mailto:domie3@yahoo.fr">domie3@yahoo.fr</a>
34	SISSINGA Adeline	UICN - CARPE	<a href="mailto:adelinesq@yahoo.fr">adelinesq@yahoo.fr</a>
35	OBAME Jean Paul	Chargé de la cellule aménagement de l'ANPN	<a href="mailto:jpobame@hotmail.com">jpobame@hotmail.com</a>